

FICHE 3



Le port du masque et des lunettes de protection contre le virus de la grippe A

Quand porter un masque ?

Le port d'un masque est recommandé pour se protéger contre le virus de la grippe A, en l'absence d'autre moyen de prévention (ex : limiter le rassemblement de personnes, limiter le contact avec le public, mise en place d'une distance de sécurité...) :

- En cas de contact rapproché, à moins de deux mètres avec le public ou avec une personne potentiellement malade.
- En cas d'exposition à un environnement potentiellement contaminé (espace fermé où circule un grand nombre de personnes, particules de déchets contaminés dans un espace fermé...)
- Selon l'évaluation des risques pour chaque mission ou poste de travail (voir le PCA)

Quel masque choisir ?

Type	Rôle	Pour qui ?
<p>Masque chirurgical ou masque anti-projections</p> 	<p>➤ Protéger les autres en évitant la projection vers l'entourage ou l'environnement des gouttelettes émises lorsque celui qui porte le masque tousse, éternue ou parle.</p>	<p>Salarié ayant été exposé au virus et susceptible de contaminer son entourage</p> <p>Personne infectée (toux, éternuement...)</p>
<p>Masque de protection respiratoire jetable FFP2</p> 	<p>➤ Protéger celui qui le porte contre le risque d'inhalation de petites particules en suspension dans l'air qui pourraient contenir le virus.</p>	<p>Salariés exposés régulièrement avec des contacts étroits avec le public (accueil..)</p> <p>Salariés directement exposés à un risque aggravé par leur activité professionnelle (personnel santé, déchets contaminés en milieu clos)</p>
<p>Lunettes anti-projections</p>	<p>➤ Protéger celui qui les porte contre la projection oculaire de particules virales.</p>	<p>Travail en contact rapproché avec des personnes ou des substances potentiellement contaminées selon l'évaluation des risques</p>

Quelle efficacité ?

Dans les espaces ouverts les avantages du masque et des lunettes de protection contre les virus n'ont pas été démontrés contrairement à ce qui se passe dans les espaces clos où l'on est en contact étroit avec les personnes. Le fait de mal utiliser un masque peut en réalité accroître le risque de transmission au lieu de le réduire, comme par exemple si il est retiré puis remis. Le port d'une barbe, un masque mal appliqué, diminue son efficacité.

Il convient de former les agents sur les modalités du port de masque, son remplacement et son élimination

Comment mettre son masque ?

- 1 Se laver les mains ou les frictionner avec du gel hydro-alcoolique. (voir fiche outil 2 : lavage des mains)
- 2 Ouvrir la protection du nouveau masque en prenant soin de ne pas toucher la partie filtrante du masque (le saisir par les extrémités et les élastiques).
- 3 Ajuster le masque sur le nez et la bouche en vérifiant sa bonne tenue, liens bien serrés ou élastiques bien en place, pincer la partie métallique sur l'arrête du nez.
- 4 Une fois en place, ne plus le manipuler.
- 5 Après utilisation, retirer le masque usagé sans toucher son nez ou sa bouche et le jeter dans un réceptacle adapté fermé.
- 5 Se laver les mains ou les frictionner avec un gel hydro-alcoolique.

Quand changer de masque ?

- A chaque fois que le masque a été enlevé même partiellement, il ne peut pas être réutilisé. Il doit être changé
- A chaque fois que le masque s'humidifie, c'est à dire au maximum après une utilisation continue de 3-4 heures selon les efforts (en pratique, il est difficile pour un agent de porter son masque sans le retirer pendant plus de 2 heures)
- A chaque fois que la durée d'utilisation de l'EPI est dépassée ou que celui-ci est en mauvais état

Lunettes anti-projections :

- Se laver les mains
- Mettre ses lunettes
- En fin d'exposition au risque, retirer les lunettes et les nettoyer de manière adaptée
- Se laver les mains
- Ranger les lunettes dans un contenant non contaminé